



#CausonsAbolition

CONCOURS POUR YOUTUBEUR/SE/S EN HERBE DE VIDEOS ENGAGÉES CONTRE LA PEINE DE MORT

BRIEF CRÉATIF

PRÉSENTATION

#CausonsAbolition est un concours national de vidéos engagées contre la peine de mort à destination des jeunes de 12 à 18 ans dont l'objectif est de les initier à l'engagement abolitionniste grâce à une démarche créative. Convaincue du pouvoir de sensibilisation de ces courtes vidéos réalisées par et pour les jeunes, ECPM invite les jeunes à détourner les vidéos de leurs youtubeur/se/s préféré/e/s pour créer leur propre vidéo virale engagée contre la peine de mort.

Sélectionnées par ECPM, les meilleures vidéos seront publiées sur la chaîne Youtube dédiée puis un jury composé d'experts des droits de l'homme et de la vidéo ainsi que les internautes désigneront les 3 vidéos lauréates des prix spéciaux qui seront largement relayées en ligne par ECPM et ses partenaires.

La participation au concours est gratuite.

THÈME DU CONCOURS

Pour être sélectionnée, la vidéo devra prendre position pour l'abolition universelle et en toutes circonstances de la peine de mort.

Pour réagir sur le sujet de la peine de mort, les jeunes peuvent, par exemple, s'inspirer des points suivants :

- La situation internationale de la peine de mort et les cas particuliers : 55 pays pratiquent encore la peine de mort / Certains pays exécutent encore des mineurs / Les conditions de détention et les méthodes d'exécution employées torturent les condamnés et leurs familles / Régulièrement, des condamnés à mort sont innocentés, libérés après des années de détention pour rien / Des pays exécutent des condamnés qui n'ont pas eux-mêmes tué (par exemple pour trafic de drogues)
- L'application discriminatoire de la peine de mort : La peine de mort touche surtout les personnes à faibles revenus et/ou issues des minorités raciales / Dans 12 pays au monde, on exécute pour homosexualité / La peine de mort est souvent utilisée comme un moyen de répression politique
- Les incohérences de la logique pro-peine de mort : La peine de mort entretient le cycle de la violence / La peine de mort est une vengeance mais pas la justice / Comment prétendre montrer que la vie est précieuse et qu'il faut punir les meurtriers... en les tuant à leur tour ? / Comment prétendre parvenir à tuer humainement ?
- Les initiatives pour s'opposer à la peine de mort : les campagnes pour sauver les condamnés, les débats pour faire réfléchir à la notion de justice, les actions auprès des jeunes pour les informer, les rassemblements et actions pour promouvoir les droits de l'homme et un monde plus solidaire et humaniste, le travail des avocats,...
- Les œuvres culturelles qui interpellent sur le sujet : les livres (autobiographies, romans, bandes-dessinées), les films (documentaires, fictions, séries), les artistes (dans leurs chansons, tableaux, photos...) qui dénoncent la peine de mort.

*Ensemble
contre
la peine
de mort*

ENSEMBLE CONTRE LA PEINE DE MORT • 69, rue Michelet • 93100 Montreuil • France
Tél. : + 33 1 57 63 03 57 • Fax : + 33 1 80 87 70 46 • ecpm@abolition.fr

Suivez-nous sur :

www.abolition.fr • Facebook: @AssoECPM • Tweeter: @AssociationECPM • #AbolitionNow



#CausonsAbolition

CONCOURS POUR YOUTUBEUR/SE/S EN HERBE DE VIDEOS ENGAGÉES CONTRE LA PEINE DE MORT

BRIEF CRÉATIF

CONSEILS ET CONSIGNES

- Réalise ta vidéo à l'aide de ton smartphone ou d'une caméra, seul/e, à plusieurs et voire avec toute ta classe!
- Ta vidéo ne doit pas être trop longue! Sa durée doit être entre 1 minute et 4 minutes maximum.
- Signe ta vidéo! À la fin, laisse un message écrit à l'écran pendant quelques secondes sur lequel tu pourras inscrire les prénoms des participants + le niveau de ta classe et le nom de ton établissement scolaire.
- Engage-toi contre la peine de mort dans ta vidéo: fais attention à ce que ta vidéo ne puisse pas être mal interprétée.
- À l'image de celles de tes youtubeur(se)s préféré(e)s, dans ta vidéo tu peux adopter un ton familier voire drôle. Tu peux aussi t'amuser avec les décors, les costumes, les images voire les musiques. Pour t'aider, tu peux te référer au guide méthodologique prenant pour exemples certains formats (youtubeurs et humoristes, lip dub, tops...) que tu peux détourner.
- Sous peine de disqualification, ne mets pas toi-même ta vidéo en ligne mais envoie-la par mail à ECPM (cmartin@abolition.fr) avant le 7 février 2017 !



#CausonsAbolition

CONCOURS POUR YOUTUBEUR/SE/S EN HERBE DE VIDEOS ENGAGÉES CONTRE LA PEINE DE MORT

DOSSIER D'INSCRIPTION

À l'occasion du 35^e anniversaire de l'abolition de la peine capitale en France, les collégiens et lycéens français sont invités à se mettre dans la peau de leurs youtubeur/se/s préféré/e/s pour réaliser leur propre vidéo contre la peine de mort. Les meilleures vidéos seront publiées sur la chaîne YouTube d'ECPM et les 3 meilleures recevront des prix spéciaux et seront largement relayées en ligne par ECPM et ses partenaires.

L'inscription au concours #CausonsAbolition est gratuite, de même que les interventions scolaires réalisées auprès des jeunes par ECPM et ses partenaires.

Pour devenir participant au concours, **le présent dossier d'inscription doit être envoyé au plus tard le 31 décembre 2016, aux coordonnées suivantes :**

À l'attention de **Charlène Martin**
Si par mail, à **cmartin@abolition.fr**
Si par courrier, à
ECPM – Ensemble contre la peine de mort
69 rue Michelet
93100 Montreuil, France

➤ Nom de l'établissement scolaire ou de l'association tutrice :

➤ Adresse de l'établissement ou de l'association :

➤ Pays : _____

➤ Âge des jeunes et niveau scolaire : _____

➤ Nombre de jeunes participants : _____

➤ Nom de la personne encadrant les jeunes :

➤ Mail de l'encadrant : _____

➤ Numéro de téléphone de l'encadrant : _____

➤ Signature et tampon du chef d'établissement ou de l'association tutrice :



#Causons Abolition

CONCOURS POUR YOUTUBEUR/SE/S EN HERBE DE VIDEOS ENGAGÉES CONTRE LA PEINE DE MORT

RÈGLEMENT

ARTICLE 1 • ECPM (Ensemble contre la peine de mort) lance un concours de vidéos pour jeunes youtubeur/se/s engagé/e/s sur le thème de l'abolition universelle de la peine de mort. L'objectif est d'inviter les jeunes inscrits à réaliser leur propre vidéo virale contre la peine de mort.

ARTICLE 2 • La participation au concours est gratuite. Le concours est ouvert à tous les jeunes âgés de 12 à 18 ans (4e à la terminale) scolarisés dans un établissement français ou du moins rattachés à une association tutrice en France.

ARTICLE 3 • Les participants sont invités à détourner les vidéos de leurs youtubeur/se/s préféré/e/s et autres formats de vidéos virales pour sensibiliser sur l'abolition de la peine de mort.

ARTICLE 4 • La vidéo peut être réalisée à partir de tout matériel suffisant (smartphone, caméra, webcam), individuellement ou en groupe (voire la classe entière).

ARTICLE 5 • Chaque vidéo devra être signée, c'est-à-dire qu'en fin de vidéo devront être inscrits à l'écran : les prénoms des jeunes ayant participé à la vidéo + (s'il y a lieu) niveau de la classe + nom et ville de l'établissement scolaire ou de l'association tutrice.

ARTICLE 6 • Pour être sélectionnée, la durée de la vidéo doit être comprise entre 1 minute et 4 minutes maximum.

ARTICLE 7 • Pour être sélectionnée, la vidéo devra être envoyée impérativement au format .mov ou .avi ou .mp4 par mail (ou si besoin partagée via WeTransfer ou Dropbox) à cmartin@abolition.fr avant le 7 février 2017. Toute vidéo mise en ligne sans accord préalable d'ECPM sera disqualifiée.

ARTICLE 8 • Pour effectuer les sélections, ECPM et les membres du jury se référeront aux critères suivants : respect des consignes de forme et de publication, créativité et originalité voire humour, pertinence du contenu d'information sur la peine de mort, engagement abolitionniste et citoyen.

ARTICLE 9 • Les meilleures vidéos reçues seront choisies par ECPM pour être publiées sur sa chaîne YouTube dédiée. Deux vidéos seront ensuite choisies par un jury composé d'experts de droits de l'homme et de la vidéo : 1) la vidéo la plus instructive 2) la vidéo la plus ludique. Un troisième prix

spécial sera celui de la vidéo la plus virale, désignée par le seul critère du nombre de vues comptabilisées sur la chaîne YouTube dédiée d'ECPM.

ARTICLE 10 • Les 3 vidéos lauréates des prix spéciaux seront relayées sur la page Facebook officielle d'ECPM et également largement diffusées par ses partenaires. Les auteurs de ces vidéos se verront également remettre des récompenses en lien avec la thématique de l'abolition universelle de la peine de mort et de la sphère des Youtubeur/se/s.

ARTICLE 11 • Les jeunes participants seront informés des résultats du concours par l'intermédiaire de leurs enseignants référents et associations tutrices. Les meilleures vidéos seront mises en ligne par ECPM entre le 1^{er} et le 8 mars 2017. Les résultats des 3 meilleures vidéos seront communiqués au plus tard le 15 mai 2017.

ARTICLE 12 • La participation à ce concours signifie que les participants s'engagent à céder tous leurs droits sur leur vidéo. En particulier, la personne référente (enseignant ou autre) s'engage à ce que les mineurs qui apparaissent à l'écran aient obtenu l'autorisation d'utilisation de leur image de la part de leurs responsables légaux.

ARTICLE 13 • Les enseignants référents et les associations tutrices s'engagent à accompagner les jeunes sur ce projet jusqu'à son terme.

ARTICLE 14 • Si, par suite d'un cas de force majeure, le concours devait être modifié ou annulé, les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables.

ARTICLE 15 • Le fait d'envoyer une vidéo à ECPM suppose l'acceptation du présent règlement. Aucun recours sur le mode d'organisation ou sur les résultats du concours ne sera accepté. Les décisions du jury sont sans appel.

— Signature de l'enseignant référent / association tutrice :